

Le Matin  
1001 Lausanne  
021/ 349 49 49  
www.lematin.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 44'815  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.018  
Abo-Nr.: 1054631  
Seite: 6  
Fläche: 65'179 mm<sup>2</sup>



**MALADIE** Encore une fois, les primes devraient prendre l'ascenseur l'an prochain. Une hausse inquiétante, mais prévisible.

**C**ela ne devrait même plus nous surprendre. Hier, la *SonntagsZeitung* pronostiquait une nouvelle forte augmentation des primes de l'assurance obligatoire pour l'an prochain. Encore plus élevée que celle de cette année. Pour ce faire, le journal allemand se base sur la hausse des coûts de la santé au premier trimestre 2016. Les estimations du dominical sont inquiétantes: +7,7%. Soit davantage que les chiffres avancés par l'Office fédéral de la santé publique (+2,3%) et SantéSuisse, l'association faitière des assureurs maladie (+3,8%).

**« Aujourd'hui, une majorité de foyers ne peut plus se permettre de payer ça »**

Felix Schneuwly, expert chez Comparis

«C'est un chiffre extrême. Pour une année où il n'y a pas de grand changement dans le système, cela me semble même unique», analyse Felix Schneuwly, expert en assurance-maladie chez Comparis. A ses yeux, la situation est comparable à celle de 2010, où l'augmentation finale des primes avait été de 11%. «Mais le premier trimestre est toujours un peu plus élevé que les autres. J'espère que cela va un peu baisser et qu'on sera aux alentours de 6% cet automne.» Pour lui, si les primes sont aussi élevées, c'est notamment parce que l'assu-

rance offre un éventail de prestations trop large. «On fait dans le luxe. Aujourd'hui, une majorité de foyers ne peut plus se permettre de payer ça», souligne l'expert.

Pour Verena Nold, directrice de SantéSuisse, une autre structure tarifaire est nécessaire. «Ce qu'on observe, c'est que les médecins privés gagnent plus par consultation.

Il faut absolument un principe de forfaits où ils n'ont pas d'intérêt à faire durer la consultation plus longtemps que nécessaire», assure-t-elle.

De son côté, Philo-

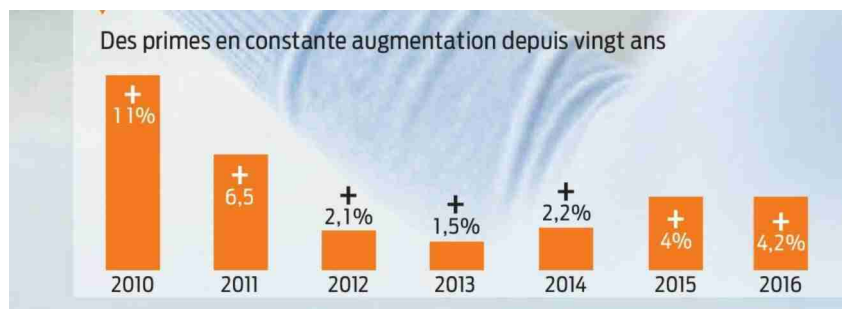


Le Matin  
1001 Lausanne  
021/ 349 49 49  
www.lematin.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 44'815  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.018  
Abo-Nr.: 1054631  
Seite: 6  
Fläche: 65'179 mm<sup>2</sup>

mena Colatrella, future directrice de la CSS, regrette l'inefficacité du système suisse. «Nous devons rembourser de nombreux médicaments qui ne sont pas les plus économiques», regrette-t-elle. Ainsi, pour permettre de réduire les coûts, elle réclame des tests scientifiques pour déterminer l'effica-



cité des services couverts par l'assurance de base. Par ailleurs, après une phase de test, la CSS introduira dès cet été un modèle de bonus pour récompenser ceux qui marchent plus de 10 000 pas par jour. Une offre qui devrait bientôt être étendue au vélo et à la natation, mais aussi à l'alimentation.

#### Le pouvoir d'achat mis à mal

Mathieu Fleury, secrétaire général de la Fédération romande des consommateurs, se montre prudent envers ce genre de mesures. «A terme, les logiques de bonus se transforment en punition envers ceux qui ne font pas ces efforts ou n'ont pas la chance d'être en bonne santé», regrette-t-il, tout en craignant l'apparition d'une assurance à deux vitesses.

Les hausses avancées par la *Sonntagszeitung* inquiètent le représentant de la FRC. «Mais il y a peut-être une part de communication. On annonce un chiffre énorme, comme cela, on peut se féliciter ensuite d'une augmentation moindre mais toujours im-

portante pour les assurés», décrit-il. Dans tous les cas, à ses yeux, ce genre de nouvelle est la preuve que le statu quo n'est pas une option. «Avec de telles hausses, alors que les salaires n'augmentent pas, la population est heurtée de plein fouet dans son pouvoir d'achat», dénonce-t-il.

Ainsi, l'important, selon la FRC, est de redonner le pouvoir de décision aux assurés. Face aux assurances, mais aussi face au médecin. «Nous voulons les aider à se poser les bonnes questions en revitalisant le dialogue entre soignant et soigné. Cela aiderait, notamment, à éviter les surmédicalisations», détaille Mathieu Fleury. C'est dans cette double optique que la FRC a lancé l'idée de caisses de compensation cantonales. «La consultation est encore en cours, mais nous espérons avoir quelque chose de concret à proposer à l'automne», souligne-t-il. Pile quand le couperet des nouvelles primes tombera.

**FABIEN FEISLI**

fabien.feissli@lematin.ch